

SESSION 2026

AGREGATION
Concours externe

Section
MUSIQUE

Dissertation

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

AGRÉGATION EXTERNE - MUSIQUE

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAE	1700B	101	0436

SUJET

« S'il existe donc un style propre à la musique baroque française, émergeant de pratiques pourtant multiples et variées, il faut le concevoir comme perpétuellement nourri des innovations italiennes mais s'en démarquant toutefois sous l'influence de courants esthétiques comme la préciosité (pour la subtilité de l'art ornemental) ou la mise en place du modèle dramatique classique (pour la tragédie en musique). Souvent présenté comme construit contre l'art italien, ce style français s'adosse à lui nécessairement et tire sa gloire autant de ses acceptations que de ses refus. »

Raphaëlle Legrand, « La musique du roi et des philosophes », in : *Musiques. Une encyclopédie pour le XXI^e siècle*, dir. Jean-Jacques Nattiez, Arles, Actes Sud / Paris, Cité de la musique, 2004, vol. 4 : *Histoires des musiques européennes*, p. 841.

En vous appuyant sur les propos de Raphaëlle Legrand, vous discuterez et mettrez en perspective les interactions complexes entre l'opéra français, tel qu'il se développe de *Pomone* de Cambert à *Hippolyte et Aricie* de Rameau, et les modèles et pratiques italiennes.

